

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 novembre 2012

CP 12/11-32

L'an deux mil douze, le 26 novembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéréilhac.

**ELECTRIFICATION RURALE
PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2012
PROGRAMME FACE AB 2012
PROGRAMME FACE C 2011
ENVIRONNEMENT RURAL 2012
ENVIRONNEMENT URBAIN 2012**

Lors de sa séance du 12 mars 2012, notre Assemblée a voté une autorisation de programme, Article 2041782, Sous-Fonction 74, d'un montant de **686 021 €** au titre du programme 2012 d'Electrification Rurale.

Aujourd'hui, je soumets à votre examen la répartition des crédits départementaux 2012 sur différents programmes de travaux tels qu'ils ont été établis par le Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne, au titre de l'année en cours, à savoir :

1 – Travaux de renforcement

- **Le programme départemental 2012** retenu par le Syndicat Départemental d'Energie (joint en annexe I) s'élève à **483 470 € TTC**. Il permet de procéder à des travaux de renforcement de réseaux sur tout le département. Je vous précise que, pour ce programme dit « départemental », la dotation du Conseil Général sera de **407 723 €**.

- **Le programme FACE AB 2012** pour lequel le FACE (fonds d'amortissement des charges d'électrification) a alloué à notre Département une enveloppe de travaux de **5 679 892 € TTC** (joint en annexe II) comprend des travaux de création de postes et des projets de renforcement de réseaux. Pour ce programme, la dotation du Conseil Général sera de **141 998 €**.

2 – Travaux de dissimulation

Concernant le FACE C, les opérations financées sur les crédits départementaux 2012 correspondent à la programmation 2011 du Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne.

Pour 2012, ce dernier a établi les programmes de dissimulation de réseaux suivants :

- Le Programme FACE C 2011 :

Il s'élève à **1 240 000 € TTC** (voir détail en annexe III) et induit une participation départementale de 5 % du TTC, soit **62 000 €**.

- Le Programme Environnement Rural 2012 :

Il est estimé à **156 000 € TTC** (annexe IV) et induit une participation départementale de 20 % du coût TTC, soit **31 200 €**.

- Le Programme Environnement Urbain 2012 :

Il est estimé à **215 500 € TTC** (annexe V) et induit une participation départementale de 20 % du coût TTC, soit **43 100 €**.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver les programmes de travaux établis par le Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne au titre :

- . des programmes de travaux de renforcement de l'exercice 2012 (Départemental et FACE AB),
- . du programme Environnement FACE C 2011,
- . du programme Environnement Rural 2012,
- . du programme Environnement Urbain 2012,

et, dans l'affirmative, m'autoriser à signer les arrêtés attributifs correspondants aux aides sollicitées par ce dernier.

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, article 2041782, sous fonction 74.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale réunie le 12 mars 2012 approuvant une autorisation de programme d'un montant de 686 021 € au titre du programme 2012 d'Electrification Rurale,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les programmes de travaux de l'exercice 2012 (Départemental et FACE AB), du programme Environnement FACE C 2011, du programme Environnement Rural 2012 et du programme Environnement Urbain 2012 :

Programme départemental 2012 :

. montant du programme	483 470 € TTC
travaux de renforcement de réseaux sur tout le département (annexe I)	
. dotation du Conseil Général	407 723 €

Programme FACE AB 2012 :

. montant du programme	5 679 892 € TTC
travaux de création de postes et projet de renforcement de réseaux (annexe II)	
. dotation du Conseil Général	141 998 €

Programme FACE C 2011 :

. montant du programme	1 240 000 € TTC
dissimulation de réseaux (annexe III)	
. dotation du Conseil Général (5% du coût TTC)	62 000 €

Programme Environnement Rural 2012 :

. montant du programme	156 000 € TTC
dissimulation de réseaux (annexe IV)	
. dotation du Conseil Général (20% du coût TTC)	31 200 €

Programme Environnement Urbain 2012 :

. montant du programme	215 500 € TTC
dissimulation de réseaux (annexe V)	
. dotation du Conseil Général (20% du coût TTC)	43 100 €

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les arrêtés attributifs correspondants aux aides sollicitées par le Syndicat départemental d'Electricité ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041782, sous fonction 74.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE I

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2012

COMMUNE	LIBELLE DU DOSSIER	COUT EN €
PUYGAILLARD DE QUERCY	Poste 13 – LES HEBRARDS	26 214 €
ST CLAIR	Poste 8 – GRAULE	40 000 €
NOHIC	Poste 6 – ALZONNE	25 000 €
GRISOLLES	Poste 3 – PINEDE	35 000 €
GLATENS	Poste 3 – GRANDE BORDE	46 000 €
MAUBEC	Poste 9 – MARSALAS	57 000 €
CAZES-MONDENARD	Poste 58 – ST VINCENT	70 000 €
MANSONVILLE	Poste 21 – DELCROS	55 000 €
LABASTIDE ST PIERRE	Poste 12 – LAUZARD	25 000 €
BRESSOLS	Poste DP 9 – PERAYROLS	16 000 €
MONTPEZAT DE QUERCY	Poste 1 – FAILLAL Poste 46 – OLIVES	42 000 €
MONTBARLA	Poste transfo 70 – BOULBENE	25 000 €

Total travaux TTC	462 214 €
Honoraires TTC	21 256 €
TOTAL TTC	483 470 €

Le Président,

ANNEXE II
PROGRAMME FACE AB 2012

COMMUNE	LIBELLE DU DOSSIER	COUT EN €
AUCAMVILLE	Poste 14 BARDI Tr. 2 – Poste 52 BIDAL	70 000 €
BESSENS	Transfo EARL DE LA BRIFFE	12 000 €
BIOULE	Poste 9 MERCADIER	164 000 €
BIOULE	Poste 1 VILLAGE – Poste 52 TEMPLE	60 000 €
BRESSOLS	Poste 2 MONTAGNE	55 000 €
BRESSOLS	Poste 12 PEGAS	25 000 €
CASTELMAYRAN	Poste 12 LA PLAINE	90 000 €
CASTELMAYRAN	Raccord. TJ Poste 8 EARL LAROUDE	25 000 €
CASTELSAGRAT	Poste 17 BORDENEUVE	30 000 €
CAUMONT	Poste QUARTIER DES VERGERS	30 000 €
CAYLUS	Poste 41 BOUYGUE LABAT	75 000 €
CAYLUS	Renfo Poste 6 CAUDESAYGUES	240 000 €
CAYLUS	Poste CHAUFFERIE BOIS	12 000 €
CAYRIECH	Poste 5 FARGUES EARL LES ROCHES	55 000 €
CAZES-MONDENARD	Poste 52 LAFAGE – Poste 126 DRAGON	43 000 €
CORBARIEU	Poste 19 PENOT M. BLAIZOT	25 000 €
DIEUPENTALE	Poste 15 SALLE DES FETES	50 000 €
DIEUPENTALE	Poste 4 EGLISE	25 000 €
DONZAC	Poste 28 TREILLE	45 000 €
DUNES	Poste 6 CROQUE	170 000 €
ESCATALENS	Poste 8 LARTEL DESCAZEUX	30 000 €
ESPINAS	Poste 8 ROUTE DE CAYLUS	150 000 €
ESPINAS	Poste 9 AS PLOTS M. LOMBARD	35 000 €
FAUDOAS	Poste DP 3 THOUZAN	46 000 €
FAUDOAS	Poste DP 6 SOULERY	67 000 €
GRAMONT	Poste DP 18 DEVAUX	13 000 €
GRISOLLES	Poste 13 LA GARE	75 000 €
LABARTHE	Poste 13 CAPLONG	170 000 €
LABARTHE	Poste 16 CALVET	45 000 €
LABASTIDE ST PIERRE	Poste 2 CALLORY	90 000 €
LAFRANCAISE	Poste 72 COUSTALOUS	170 000 €
LAMOTHE CUMONT	Poste 1 LAMOTHE	17 000 €
LAPENCHE	Poste 2 PONTIE M. RATZ	15 000 €
LAUZERTE	Poste 48 PIGNERE	43 000 €
LAUZERTE	Poste 6 DALMAYRAC	100 000 €
LAVIT DE LOMAGNE	Poste 8 GUILHEMOUTON	75 000 €
LAVIT DE LOMAGNE	Renfo Poste 14 LES MAURES	121 000 €
LAVIT DE LOMAGNE	Poste BERTRANON	20 000 €
LEOJAC BELLEGARDE	Renfo Poste 26 PROAST HAUT	38 000 €
LES BARTHES	Poste 4 LAPIGASSE M. CANE	45 000 €
MAS GRENIER	Poste 24 LIVOURNE	95 000 €
MAUBEC	Poste 6 SAUSSIGNAC	105 000 €
MIRABEL	Poste 34 LAFITTE	65 000 €
MIRAMONT DE QUERCY	Poste 1 GUIROLLE M. DELCASSE	28 000 €
MOLIERES	Poste 29 ROUDET	17 000 €
MONBEQUI	Transfo EARL DE LA BRIFFE	18 000 €
MONCLAR DE QUERCY	Poste 32 PLANCOU – Poste 77	64 000 €

COMMUNE	LIBELLE DU DOSSIER	COUT EN €
MONCLAR DE QUERCY	Poste BERGES DU LAC (1ère tranche)	68 000 €
MONTAIGU DE QUERCY	Poste 6 FILHOL	75 000 €
MONTAIGU DE QUERCY	Poste 20 BIOULE	60 000 €
MONTALZAT	Poste 8 COULY	90 000 €
MONTALZAT	Poste 20 CATUSSE Mme LOPEZ	46 000 €
MONTBARTIER	Poste 23 CATOUS	60 000 €
MONTBETON	Poste 33 CROIX DE SEGAUD	75 000 €
MONTBETON	Poste 11 THOURON	15 000 €
MONTECH	Poste 16 LA VITARELLE	65 000 €
MONTECH	Poste 93 PERCIN	35 000 €
MONTEILS	Poste 8 COURTES	38 000 €
MONTPEZAT DE QUERCY	Poste 27 COLLEGIALE	115 000 €
MONTRICOUX	Poste 16 GUIROU M. GINESTET	40 000 €
NEGREPELISSE	Poste 130 SOCOTECH	70 000 €
NEGREPELISSE	Poste 22 BARRAYOUS	37 000 €
NEGREPELISSE	Poste 9 GARDIOS M. ALMEDIA	60 000 €
NEGREPELISSE	Poste 9 GARDIOS M. ROUGEYRES	10 000 €
NEGREPELISSE	Poste 134 MERDARY M. DESBOIS	22 000 €
NEGREPELISSE	Poste 141 GIBELOTS	5 000 €
NEGREPELISSE	Poste 54 RESTAURANT	35 000 €
NOHIC	ALIMENTATION SERRES	40 000 €
PERVILLE	Poste 7 SALDEBRU	125 000 €
PUYCORNET	Poste 4 LAFFARGUE Mme FRANCERIES	95 000 €
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	Poste 6 RESSEGAYRE	52 000 €
PUYLAGARDE	Poste 9 LA COSTE M. DELPECH	40 000 €
PUYLAROQUE	Poste 4 FOURY	105 000 €
SEPTFONDS	Poste 20 LE PONT	120 000 €
SEPTFONDS	Poste 6 PENDUT	50 000 €
SERIGNAC	ASA DES TISTETS	7 176 €
ST ANTONIN NOBLE VAL	Poste 10 STE SABINE	60 000 €
ST CIRICE	Poste 1 LA SIMONE	70 000 €
ST ETIENNE DE TULMONT	Poste 50 DESSARDES	140 000 €
ST ETIENNE DE TULMONT	Poste 5 PENARDIERES	130 000 €
ST SARDOS	Poste 18 TANDOU	40 000 €
ST VINCENT D'AUTEJAC	Poste 10 LABRIATRE	57 000 €
ST VINCENT D'AUTEJAC	Poste 6 TALAGOT	35 000 €
VAREN	Poste 18 FIAYRADE	35 000 €
VAREN	Poste 17 PECH GRIMAL	90 000 €
VARENNES	Poste EARL BUSQUET	20 000 €
VERDUN-SUR-GARONNE	Poste 9 BORDE HAUTE	40 000 €

Total travaux TTC	5 430 176 €
Honoraires TTC	249 716 €
TOTAL TTC	5 679 892 €

Le Président,

ANNEXE III

Programme FACE C 2011

COMMUNE	LIBELLE DU DOSSIER	COUT EN €
CORBARIEU	Dissimulation rue Clémenceau – 8 mai 1945	60 000 €
LABASTIDE ST PIERRE	Dissimulation BT centre bourg (tranche 2)	155 000 €
LES BARTHES	Dissimulation BT avenue Champs Elysées + Place Bascule	166 000 €
LIZAC	Dissimulation BT bourg (tranche 1)	124 000 €
MONBEQUI	Dissimulation BT allée du 19 mars 1962	50 000 €
MONTBARTIER	Dissimulation BT R.D. 50	250 000 €
NEGREPELISSE	Dissimulation BT boulevard des Fossés	115 000 €
POMMEVIC	Dissimulation BT centre du village (1ère tranche)	63 000 €
POMPIGNAN	Dissimulation BT P. 13 Bruguette (futur stade)	102 000 €
ST ETIENNE DE TULMONT	Dissimulation BT rue de la Mairie	100 000 €

Total travaux TTC	1 185 000 €
Honoraires TTC	55 000 €
TOTAL TTC	1 240 000 €

Le Président,

ANNEXE IV

PROGRAMME ENVIRONNEMENT RURAL 2012

COMMUNE	LIBELLE DU DOSSIER	COUT EN €
LES BARTHES	Dissimulation BT avenue Champs Elysées + Place Bascule	149 141 €

Total travaux TTC	149 141 €
Honoraires TTC	6 859 €
TOTAL TTC	156 000 €

Le Président,

ANNEXE V

PROGRAMME ENVIRONNEMENT URBAIN 2012

COMMUNE	LIBELLE DU DOSSIER	COUT EN €
MOISSAC	BT boulevard Gambetta (tranche 1)	81 800 €
VALENCE D'AGEN	Avenue de Vidouze	124 300 €

Total travaux TTC	206 100 €
Honoraires TTC	9 400 €
TOTAL TTC	215 500 €

Le Président,